



**Bureau cantonal pour
l'intégration des étrangers
et la prévention du
racisme**

Service de la population
Avenue de Sévelin 46
1014 Lausanne

Rapport de projet 2023

Ce résumé de fin de projet a pour objectif de communiquer sur les activités menées et constitue un outil de présentation des actions mise en œuvre par les associations et institutions publiques partenaires du BCI. Il sert à synthétiser les activités financées qui ont eu lieu et à en questionner au besoin certains aspects. De plus, il permet au BCI d'évaluer le projet de façon rétroactive : comment le projet s'est déployé, quels défis ont pu être rencontrés ou encore à quels besoins le projet a effectivement répondu. A cette fin, nous encourageons les associations et les institutions publiques à joindre à ce rapport les modèles de documents utilisés dans le cadre de l'évaluation de leurs projets.

Pour rappel enfin, le versement du solde des 20% restant de la subvention dépend notamment de la bonne reddition de ce rapport.

Date	Cliquez ici pour entrer une date.
Numéro du projet (figure sur votre lettre de décision)	TGCMRA-LU6HI9
Nom du projet	Via Escola
Domaine	Primo-information ☐ Protection contre la discrimination ☐ Petite enfance ☒ Langue et formation ☐ Employabilité ☐ Vivre-ensemble ☐ Conseil ☐
Organe responsable	Nom : Ville de Prilly, Service intégration culture, Service de l'enfance Adresse : Route de Cossonay 40 NP/Lieu : 1008 Prilly Tél. : 021 622 74 40 Email : anna.andreiuolo@prilly.ch Site internet : www.prilly.ch
Personne de contact	Nom : Andreiuolo Prénom : Anna Tél. : 021 622 74 40 Courriel : anna.andreiuolo@prilly.ch
Statut de l'organisme subventionné:	Canton (administration) ☐ Commune (administration) ☒ Commission consultative Suisses-immigrés ☐ Association/Institution/Fondation/ONG ☐ Autres (préciser) ☐

1. Rapport narratif

Dans la mesure du possible, merci de limiter vos réponses à 2'000 caractères (espaces compris).



**Bureau cantonal pour
l'intégration des étrangers
et la prévention du
racisme**

Service de la population
Avenue de Sévelin 46
1014 Lausanne

Objectifs de départ

Quels étaient les objectifs initiaux du projet (changements souhaités, situation à atteindre etc.) ?

Favoriser l'intégration des enfants allophones qui vont commencer l'école en août 2023 en leur proposant 15 demi-journées d'accueil, afin d'initier l'apprentissage du français, ainsi que la vie en collectivité. Ces ateliers sont proposés dans un espace et un contexte proche de celui de la classe. Accueil d'1h30, une fois par semaine le mercredi, soit le matin soit l'après-midi.

Participation de personnes migrantes à la mise en œuvre du projet

Préciser ici si des personnes migrantes ont été impliquées dans la réalisation du projet.

Les réseaux du service intégration-culture, la Commission Suisses-Immigrés sont impliqués dans la démarche, mais pas directement dans la réalisation. Certaines animatrices sont issues de la migration.

Activités réalisées et/ou modifiées

Décrire les activités effectivement mises en œuvre pendant la durée du projet. Si ces activités diffèrent de celles prévues initialement lors du dépôt de projet, amener les explications nécessaires. (ex.: adaptation des mesures en raison du Covid.)

Le projet Via Escola a invité les enfants des parents allophones qui fréquentent le projet Vers l'école à venir suivre des ateliers d'accueil animés par des animatrices.

Ainsi 15 ateliers d'1h30 ont été proposés à 30 enfants. Les ateliers ont eu lieu à l'UAPE Le Tilleul le matin et au Collège Centre l'après-midi du 22 février au 21 juin 2023.

Les ateliers ont été menés par 3 animatrices le matin et 3 autres animatrices l'après-midi. Ces ateliers ont permis aux enfants de se familiariser avec le cadre du système scolaire vaudois en vue d'une meilleure intégration en classe. Ces ateliers permettent également d'acquérir les premières bases pour l'apprentissage du français. Une grande majorité n'ont jamais fréquenté de structure d'accueil, ils sont initiés à la vie en groupe.

Les animatrices ont pu mettre en confiance les enfants dans un nouveau contexte.

Les enfants ont pu échanger entre eux et créer des liens.

Activités non réalisées

Expliciter ici les activités qui n'auraient éventuellement pas eu lieu, et amener les éléments d'explication nécessaires. (ex.: activités n'ayant pu être réalisées en raison du Covid.)

Toutes les activités ont été réalisées.

Impact du projet et résultats atteints

Présenter la situation obtenue à l'issue du projet en fonction des objectifs de départ (ex.: quels ont été les changements observés sur la situation des bénéficiaires après leur participation au projet ?)

Le courrier d'invitation a été envoyé à un plus grand nombre de familles. Toutes les familles avec un enfant entrant en classe 1P et étant originaire d'un autre pays que la Suisse ou étant né ailleurs qu'en Suisse ont reçu le courrier d'invitation, alors qu'auparavant seules les familles des enfants avec un passeport étranger recevaient le courrier. Le projet gagnerait à être plus connu par les familles et par les habitants de la commune. Il a été présenté lors de la soirée festive du 6 octobre destinée entre autres aux personnes nouvellement arrivées dans la commune.

Le nombre de familles et donc d'enfants ayant suivi le projet permet une bonne dynamique entre les participants entre eux et avec les animatrices.



**Bureau cantonal pour
l'intégration des étrangers
et la prévention du
racisme**

Service de la population
Avenue de Sévelin 46
1014 Lausanne

Des moments d'accueil ont lieu au début des ateliers avec le ou les parents qui accompagnent l'enfant. La conseillère école-famille est intervenue une fois pour se présenter.

Les enseignantes des classes 1P ont fait un retour positif à la cheffe de service enfance de la Ville de Prilly.

++

Outils d'évaluation

Quels sont les outils et indicateurs que vous avez utilisé afin d'évaluer l'impact de votre projet ? Comment avez-vous mesuré l'atteinte des objectifs ? (ex : taux d'assiduité des participant-e-s, questionnaires de satisfaction des participant-e-s etc.)

Les participants au projet Via escola ont suivi les ateliers de manière régulière

Le retour spontané des participants est très positif. ++

Le retour de l'enseignante est très positif. ++

Le retour des enseignants qui reçoivent les élèves des familles qui ont suivi le projet est positif ++

Public cible

Présenter les groupes cibles atteints. Si le groupe cible atteint est différent de celui prévu initialement, merci d'amener des éléments de précision.

Enfants allophones qui vont commencer l'école à la rentrée d'août 2023

Atteinte du public cible

Comment avez-vous procédé pour atteindre le groupe cible ? Quelle a été votre stratégie de promotion du projet ? (ex: envoi de flyers, prises de contacts auprès d'un partenaire, etc.)

Le service des écoles met à notre disposition le fichier d'adresses des familles dont l'enfant est inscrit en 1P. Un courrier leur est envoyé avec un flyer mentionnant toutes les informations pour s'inscrire. Ce flyer a été proposé cette année en 4 langues (albanais, anglais, français et portugais) déterminées en lien avec l'origine des enfants futurs 1P.

Les flyers sont à disposition dans les bureaux d'accueil de l'administration.

Prise en compte de la mixité des publics (diversité de genres, de nationalités, d'âges, etc.)

Si cette question est applicable à votre projet, expliquer ici comment vous avez cherché à garantir une représentation équilibrée des bénéficiaires par :

Genre : non recensé

Nationalité : Kosovo, Italie, Macédoine, Turquie, Portugal, USA, Espagne, Serbie, Suisse, Nigéria, Sri Lanka.

Age : 3 à 4 ans

Autre : Cliquez ici pour taper du texte.

Partenaires

Quels ont été le(s) organisme(s) partenaire(s) du projet ? Pour quel(s) aspect(s) du projet ont-ils été impliqués ?

Une collaboration avec la direction des écoles primaires est mise en place. Dans le futur, il est souhaité que les écoles participent au projet de manière plus importante. En cours de définition.



**Bureau cantonal pour
l'intégration des étrangers
et la prévention du
racisme**

Service de la population
Avenue de Sévelin 46
1014 Lausanne

Eléments de réussite ou difficultés rencontrées

Préciser ici les forces et les points d'améliorations du projet.

Le nombre d'enfants atteints a augmenté en comparaison avec 2022. Il nous importe de faire connaître le projet à un plus grand nombre de famille afin que le bouche à oreille puisse aider les familles qui n'auraient pas reçu l'invitation en début d'année de pouvoir s'inscrire.

Propositions d'améliorations

Partant de la réponse à la question précédente, détailler quels seraient le(s) ajustement(s) à apporter au projet.

Une meilleure communication est à mettre en place

Perspectives et suite prévue du projet

Si cela s'applique à votre projet, comment pensez-vous implémenter les ajustements mentionnés dans le point précédent ?

La Ville doit mettre les ressources nécessaires au bon fonctionnement de ce projet.

2. Décompte financier

Vous pouvez soit joindre un document de décompte de votre choix à votre envoi par courriel soit utiliser le modèle disponible (recommandé) en ligne à l'adresse suivante :

<https://www.vd.ch/themes/population/integration-des-etrangers-et-prevention-du-racisme/votre-projet-est-subventionne-par-le-bci/>

Pour rappel, vous pouvez retrouver votre document de budget initial sur le portail des prestations en ligne de l'État de Vaud : <https://www.vd.ch/prestation/demander-une-subvention-pour-un-projet-dintegration-et-ou-de-prevention-du-racisme>

Quelques rappels concernant les décomptes budgétaires :

- A la différence du budget - qui était une estimation des dépenses à engager et des recettes à percevoir - le décompte rapporte les coûts et les recettes réels, c'est-à-dire les montants qui ont effectivement été dépensés et perçus durant le projet. Ainsi, les montants qui figurent sur le décompte ne sont pas toujours les mêmes que ceux qui apparaissaient sur le budget initial.



**Bureau cantonal pour
l'intégration des étrangers
et la prévention du
racisme**

Service de la population
Avenue de Sévelin 46
1014 Lausanne

- En vertu du principe de subsidiarité¹, dans le cas où le décompte financier du projet présenterait un bénéfice, le BCI peut revoir à la baisse le montant du financement initialement accordé à la prestation. De la même manière, et en application des dispositions de la Loi sur les Subvention relatives au contrôle des subventions octroyées, le solde restant de 20% peut ne pas être versé ou n'être versé que partiellement, et, dans certains cas, un remboursement, total ou partiel, des sommes déjà versées peut être exigé.
- Les subventions accordées sont limitées dans le temps et correspondent à la durée du projet telle que mentionnée dans la lettre de décision: les réserves financières ne sont en principe pas admises et la subvention ne peut être dépensée au-delà de la fin prévue du projet (en principe une année civile).

3. Rapport quantitatif

Les données relatives à la fréquentation du projet sont impératives pour le BCI ; elles nous permettent de mieux cerner le public cible atteint par chacune des mesures financées, mais également de remplir notre obligation de reporter ces données au Secrétariat d'Etat aux Migrations (SEM).

Le modèle de rapport quantitatif est disponible en ligne à l'adresse suivante : <https://www.vd.ch/themes/population/integration-des-etrangers-et-prevention-du-racisme/votre-projet-est-subsventionne-par-le-bci/>

Modalités : remplir une ligne par type d'activité (ex : cours de français A1, ateliers d'intégration, café-contact). Selon votre projet, il est tout à fait possible qu'il ne comporte qu'une seule ligne (si un seul type d'activité).

4. Calendrier et envoi

- Les antennes régionales et les responsables de pôles du BCI se tiennent à votre disposition pour vous accompagner dans la rédaction de ce rapport.
- Les rapports sont à envoyer par courriel à info.integration@vd.ch.
- Les rapports sont à envoyer en format « .doc », « .docx », « .xls » ou « .xlsx » et non en « .pdf » (sauf pour les annexes complémentaires que vous choisissiez de joindre, de type article de presse, photos, graphiques etc.)
- Dernier délai : **28 février 2024** (vous avez bien sûr la possibilité de nous le rendre avant).

¹ Loi sur les subventions (Lsubv) du 22 février 2005, consultable ici : <https://www.vd.ch/themes/etat-droit-finances/finances-publiques/legislation-sur-les-finances/loi-sur-les-subsventions/>